



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/280
16 mars 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 14 MARS 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les affirmations contenues dans les deux annexes à la lettre (S/1999/81) que le Représentant permanent de la République islamique d'Iran vous a adressée le 26 janvier 1999 sont fausses dans la mesure où les autorités irakiennes compétentes n'ont enregistré aucun des incidents dont fait état le document susmentionné.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed HASAN
